



Mairie de La Selle Guerchaise
9, Rue de l'Abbé François Lizé
35130 LA SELLE GUERCHAISE
02 99 96 46 72
mairie@laselleguerchaise.fr

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA SELLE GUERCHAISE

Séance du 13 septembre 2025

Le 13 septembre 2025 à 11h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Ludovic LE SQUER, Maire de la commune.

Membres présents : M. LE SQUER Ludovic, Mme BOUGEARD Karine, Mme CAPELÉ Édith, M. MALÉCOT Didier, M. BRUNEAU Joël, M. BAZIN Jean-Yves, M. DUBOS Alexandre.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 09

Nombre de conseillers excusés : 02 - Mme DIARD Marie-Paule, M. BARRET Alexandre

Nombre de conseillers municipaux présents : 07

Nombre de Pouvoirs de vote : 01 - Mme DIARD Marie-Paule pour M. LE SQUER Ludovic

Date de convocation : 08/09/2025

M. BRUNEAU Joël a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Ordre du jour

Approbation du PV du Conseil municipal précédent

Délibérations :

- 1) Révision annuelle des tarifs de location de la salle communale au 1^{er} janvier 2025
- 2) Révision annuelle des tarifs du camping municipal au 1^{er} octobre 2025

Questions diverses :

- Point sur la gestion des équipements communaux

Ouverture de la séance à 11h00

Approbation du procès-verbal du conseil municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, adopte le Procès-Verbal de la précédente réunion du 12 juin 2025.

Délibérations

N°2025/20

OBJET : Révision des tarifs de la salle communale à compter du 1^{er} janvier 2026

M. le Maire propose de réviser les tarifs de location de la salle communale à compter du 1^{er} janvier 2026.

La proposition de tarification est la suivante :

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Evènement exceptionnel, inhumation (hors Week end)	Gratuité	60 €
½ journée d'installation 16H -20H	Gratuité	20 €
1 Journée/1 soirée	195 €	215 €
2 journées consécutives	235 €	290 €
3ème journée supplémentaire	100 €	100 €
Forfait chauffage par location/ 1 journée	20 €	20 €
Forfait chauffage par location/ 2 journées	40 €	40 €
Supplément nettoyage salle si dégradation ou nettoyage superficiel	150 €	150 €
Casse vaisselle à l'unité (Verre, assiette, plat...)	2.50 €	2.50 €

Chèque de caution de 50 euros pour le forfait « casse vaisselle ».

Caution salle : 650 euros

Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, valide les tarifs et montants de caution ci-dessus et décide de les appliquer pour les réservations de la salle communale à compter du 1er janvier 2026. La location reste gratuite pour les manifestations de la commune et les associations communales.

Délibération de Révision des tarifs du camping à compter du 1^{er} octobre 2025.

Délibération reportée pour demande de compléments d'informations.

Questions diverses

- Point sur la gestion des équipements communaux
 - Salle communale : M. Le SQUER se charge d'un devis peinture avant toute décision

d'un éventuel chantier bénévole.

- Les cloches « nocturne » de l'église qui sonnent toutes les heures perturbent le sommeil de certains habitants. le prestataire va être contacté pour modifier les horaires pour un arrêt de 22h à 7h30.
- Réunion de la commission sociale en amont du prochain conseil municipal pour validation des dossiers jeunesse.

Délibérations - liste

Membres présents : M. LE SQUER Ludovic, Mme BOUGEARD Karine, M. MALECOT Didier, M. BRUNEAU Joël, Mme LAMOUREUX-DIARD Marie-Paule, M. BAZIN Jean-Yves, M. BARRET Alexandre.

N°2025/20

OBJET : Révision des tarifs de la salle communale à compter du 1^{er} janvier 2025

La séance est levée à 12h30 – Date du Prochain conseil : 18 octobre 2025

Date : 18 10 2025

Le/la secrétaire

Date : 18 10 2025

Le Maire
Ludovic LE SQUER

